



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gestion

Question écrite n° 80666

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui donner des indications sur les mesures qui sont prises à la Caisse des dépôts et consignations pour l'archivage et la conservation des documents administratifs. Il souhaite connaître les moyens humains et matériels mis en oeuvre pour assurer le pré-archivage et la bonne conservation des documents produits par la Caisse des dépôts et consignations avant leur versement aux services des archives départementales ou des archives nationales.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80666

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11427